

LES RENDEZ-VOUS DU MAB

#11 La mobilité douce en milieu rural : Développer une mobilité de proximité, citoyenne et solidaire

20 Janvier 2022

Béatrice Vauday, fédération Ecosyst'M

Stéphanie Ferrier, Réserve de biosphère des gorges du Gardon, Rézo Pouce

ECOSYST'M

L'objet : soutenir l'économie locale

Béatrice Vauday présente un dispositif de co-voiturage mis en place en 2014 dans un territoire rural, dans le village d'Ayen, en Corrèze, RB du bassin de la Dordogne. Ce projet, développé par la fédération Ecosyst'm, avait été Lauréat des trophées de cette RB en 2017.

Ce dispositif s'applique dans les territoires de faible et moyenne densité.

C'est une démarche participative, pour soutenir l'économie locale en s'appuyant sur le développement des mobilités dans les secteurs avec des difficultés en matière de déplacement, avec pas ou très peu de transport collectif, et un recours à la voiture généralisé. Le co-voiturage n'était pas très répandu et une solution permettant d'associer les habitants et les activités locales était recherchée, pour le rendre plus convivial.

La monnaie

Une « monnaie locale » (en fait des bons d'échange appuyés sur l'euro), spécifique aux mobilités permet de rétribuer les conducteurs qui réalisent du co-voiturage.

Il s'agit de tickets kilométriques qui peuvent être exclusivement dépensés dans les commerces de proximité, sur le territoire où le dispositif est mis en place.

Ces « bons énergie », changent de nom en fonction des différents territoires. A Ayen, la monnaie s'appelle le Y'ACA pour : **Y'** Association des **C**ommerces d'**A**yen.

Cette monnaie est composée de coupons, au recto les tickets kilométriques de 5km (chaque km vaut 5 cents) et au verso la valeur de chaque bon, d'une valeur de 25 cents.

L'objectif est de faciliter les mobilités dans ces territoires, sans oublier les personnes les plus isolées.

L'impact des déplacements de proximité :

Il a été montré qu'une personne sur 4 renonce à un emploi faute de pouvoir s'y rendre, et que 50% des trajets sont consacrés pour les trajets domicile-travail, les autres concernant tous les autres déplacements du quotidien.

L'impact sur les budgets :

Il est de 15% du revenu des ménages (données récentes), 4 ménages sur 5 ont une voiture, et 1 ménages sur 3 en a 2. Le coût annuel d'entretien d'une voiture est d'environ 2600€/an, avec plus de la moitié pour le carburant.

L'impact sur l'environnement :

Plus de 80% des trajets sont inférieurs à 20 km, avec un taux d'occupation des véhicules très faible (1,2) et la moitié des déplacements sont inférieurs à 5 km.

Le transport est responsable de 27% des GES (gaz à effet de serre). La mobilité locale représente la très grande majorité des mobilités (98%), dont 65 % en voiture particulière.

Dans les territoires de faible à moyenne densité, 80% des émissions des GES est lié à des déplacements de moins de 80km.

Rompre avec l'isolement

L'objectif est clairement de rompre avec l'isolement et renforcer le lien social, impliquer les citoyens et les commerces de proximité pour les motiver et en faire des acteurs vers une transition nécessaire.

Les différentes étapes :

Identifier une association locale, qui peut être créée s'il n'en existe pas. Une association d'Ayen existait et a accepté de s'en occuper. Elle est adossée à un guichet (EFS, CCAS, EVS...) qui va fournir les tickets kilométriques et également apporter un appui pour aider à trouver les trajets (inscription, distribution, informations etc.).

Il est aussi nécessaire d'informer les habitants des offres car beaucoup ignorent les possibilités de Transport à la demande existant sur le territoire.

L'économie locale de proximité est ainsi dynamisée : les commerces partenaires qui acceptent les Bons énergie proposent également des services pour faciliter les déplacements.

Le dispositif a été étendu aux 10 communes limitrophes d'Ayen avec l'appui du secrétariat de Mairie.

Dans l'Aude, ce sont 137 communes qui déploient le dispositif, avec comme relais de l'association les secrétariats de Mairie. Les offices du tourisme ou encore des commerces peuvent proposer d'être des relais pour vendre les tickets kilométriques.

Tous ces relais constituent un réseau de pôles de mobilité, où sont proposés à la fois les offres de co-voiturages, mais également des locations de vélos, des propositions d'auto-partage etc. Avec pour objectif une réduction de 30% des GES, il est nécessaire de réduire l'utilisation de la voiture.

Pour qui ?

Ce dispositif s'adresse aussi aux populations qui ne sont pas « connectées » : personnes âgées, jeunes en difficultés, personnes en difficulté., notamment ceux qui n'ont pas la culture numérique, sans accès à internet et dans les territoires ne disposant pas ou peu de transports collectifs.

Rechercher un trajet

L'inscription auprès de l'association relais Ecosyst'M locale est nécessaire : elle remet les Bons énergie aux passagers, et les macarons aux conducteurs.

Elle donne l'accès à la base de données des co-voitureurs, qui indiquent leurs trajets les plus fréquents ainsi que leurs coordonnées.

L'association apportera aussi une aide aux personnes qui rencontrent des difficultés à utiliser cette base de données, en organisant les rendez-vous.

Une plate-forme digitale est également en cours de réalisation pour toutes les personnes « connectées », actifs qui représentent les 2/3 des habitants, avec une inscription en ligne validée par l'association.

La circulation de la monnaie Ecosyst'M

Cette monnaie fonctionne de manière circulaire. L'association émet les Bons énergie, qui sont acquis par les passagers ; les passagers remettent les bons au conducteur correspondant aux distances parcourues (arrondie aux 5km supérieurs). Le conducteur utilise ces bons dans les commerces de proximités partenaires.

Les commerçants échangent les bons reçus auprès de l'association qui leur reverse le montant total des bons apportés.

Pour réduire l'usage de la voiture

Réduire de 2 à une seule voiture pour 1/3 des foyers qui en possèdent 2, se traduit par une réduction de 30% des émissions de GES.

15 à 20% des actifs du territoire utilisent leur voiture pour les trajets domicile travail et parcourent moins de 5 km, ce qui signifie qu'ils travaillent dans leur commune.

Pour réduire l'usage de la voiture, des modes actifs et partagés doivent être développés, tels que des aménagements sécurisés, des cheminements piétonniers et cyclables, des transports collectifs, le co-voiturage.

La mise en réseau des Pôles de mobilité de chaque commune permet de favoriser le rabattement sur les transports en commun.

Pour les trajets effectués en voiture pour d'autres motifs (50% des trajets), le co-voiturage et les offres de transports publics, souvent insuffisantes, sont à développer.

Dans l'Aude, des kakémonos présentant le fonctionnement du co-voiturage ont été réalisés. Les différentes étapes du montage et de l'organisation de l'association locale Ecosyt'M sont présentées dans le diaporama joint.

REZO POUCE

Le contexte

Stéphanie Ferrier, RB des gorges du Gardon, présente REZO POUCE, une mobilité inclusive en territoire rural.

Le territoire des gorges du Gardon est soumis à une très forte pression touristique avec le Pont du Gard qui accueille un million de visiteurs chaque année et des aménagements limités en matière de stationnement liés à des contraintes naturelles.

Des solutions qui permettent d'éviter la voiture individuelle sont recherchées à la fois pour les habitants et les visiteurs.

La très grande majorité des déplacements sont locaux, inférieurs à 10km et l'offre des transports en commun est faible. Il n'y a pas de volonté politique forte pour proposer une alternative à la voiture individuelle sur ces territoires.

Une voie verte a été finalisée et permet de traverser le territoire. Les communes préparent la connexion de cette voie vers les centres bourgs, les villages

La communauté de communes du Pont du Gard s'est engagée dans une forte stratégie mobilité.

Le syndicat mixte et la communauté de communes du Pont du Gard se sont associées sur 24 communes, pour développer le système REZO POUCE.

REZO POUCE gorges du Gardon- Pont du Gard

Le dispositif s'articule sur 2 volets : la pratique de l'auto-stop et le co-voiturage, sans échange financier.

Un maillage du territoire avec des arrêts d'auto-stop a été réalisé, pour garantir la sécurité des conducteurs et des auto-stoppeurs. Une application a également été créée sur laquelle les trajets sont enregistrés et met en contacts les utilisateurs.

Le dispositif fonctionne très bien sur les zones rurales et péri-urbaines, en apportant plus de convivialité, d'inclusion sociale. Il s'adresse à tous, à partir de 14 ans.

Mis en place depuis maintenant 10 ans, une évolution du profil des utilisateurs a été observée : la valeur écologique était à la base de l'inscription lors des premières années mais actuellement la nécessité prime, avec une majorité de personnes qui n'ont plus accès au véhicule individuel.

REZO POUCE répond à deux grandes problématiques du territoire : le désenclavement des zones sur le territoire rural et l'amélioration de l'accès aux offres de déplacement sur le territoire.

Le temps d'attente de la prise en charge est de 6 mn en moyenne.

Le maillage

Des lignes d'arrêt en fonction des grandes destinations ont été mise en place, en respectant des normes de sécurité.

Des panneaux sont fournis aux communes qui les installent. Des formations sont organisées à l'intention des secrétariats de mairie pour les modalités d'inscription.

Sur le site national RezoPouce, un portail présente le maillage du territoire avec tous les services de mobilité.

L'animation et la communication

Des supports de communication sont réalisés pour informer le plus largement possible. Des rencontres avec les personnels des mairies ont été organisées, et les informations sont relayées dans les bulletins municipaux. Le dispositif a également été présenté aux partenaires institutionnels : intercommunalités, offices du tourisme, etc.

Pendant la semaine de la mobilité, portée par la communauté de communes du Pont du Gard, des « Baptêmes de l'auto-stop » ont été organisés.

En 2022, un évènement intergénérationnel et multi-public sera organisé, au cours duquel un jeu défi intitulé « Pékin express auto-stop » déployé sur le territoire sera proposé.

La stratégie de déploiement

Pour répondre aux besoins de déplacement, le dispositif a été présenté aux communes limitrophes : communautés de commune du Pays d'Uzès, de Beaucaire Terre d'Argence, et d'autres sont prévues.

Le budget

Le montant total du projet qui concerne 12 communes s'élève à près de 23 000€ pour 3 ans. Les partenaires financiers : un projet Leader (40%) et la DREAL (40%).

Les questions :

La différence principale entre les deux dispositifs est l'aspect financier avec une monnaie locale d'un côté. Quel impact ?

B. Vauday : REZO Pouce est davantage une plateforme, ce qui n'est pas du tout le cas d'Ecosyst'M.

Dans le cas de ce dispositif, 20% des co-voitureurs ont plus de 80 ans, et comme l'a indiqué le témoignage d'une utilisatrice : « on se sent beaucoup moins redevable » même si le montant est modeste, il permet de participer aux frais.

Par ailleurs, pour des personnes plus âgées, l'auto-stop peut paraître plus rébarbatif : en numérotant les Bons énergies, les conducteurs sont identifiés et une traçabilité est assurée.

La fédération Ecosyst'M a vocation à lancer le dispositif sur le territoire qui se l'appropriera de manière indépendante. Il est monté avec une association locale.

Parmi les commerçants partenaires d'Ecosyst'M, certains proposent-ils des livraisons ?

B. Vauday : il est demandé aux commerçants partenaires de signer un pacte de partenariat avec l'association labellisée par Ecosyst'M : ils choisissent parmi un catalogue de services qu'ils apportent déjà ou qu'ils sont susceptibles d'apporter gratuitement à leurs clients.

Ces services sont alors affichés sur les vitrines, dans leur commerce. Certains commerces proposent également les bons énergie à la vente. Il est important d'avoir de nombreux relais en plus des secrétariats de mairie, qui peuvent s'avérer moins disponibles.

Peut-on mesurer l'évolution du nombre d'inscriptions, de participants, d'utilisateurs ?

B. Vauday : les inscriptions ne sont pas forcément suivies par le recours au co-voiturage. Par ailleurs, la pandémie a apporté un frein important aux déplacements. A Ayen, les premières années de lancement ont vu un essor important, qui s'est interrompu ces deux dernières années. Pour Ecosyst'M, le nombre de tickets vendus permet une évaluation du nombre de km parcourus.

S. Ferrier : pour REZO POUCE, ne sont connus que le nombre d'inscrits, pas le nombre d'utilisateurs. Il y a une réelle demande d'évaluation de la part des régions qui ont actuellement la compétence mobilité. Or, la mobilité n'est pas un sujet en soit, mais reste un moyen qui peut s'inscrire à la fois dans l'inclusion sociale, dans la transition écologique, etc...

Contacts :

Béatrice Vauday - beatrice.vauday@ecosystem.fr

Stéphanie Ferrier - s.ferrier@gorgesdugardon.fr

Ont participé à ce RDV #11

Catherine Cibien, Alice Roth, Julie Safourcade, Martine Atramentowicz (MAB France) ; Gabriel Hirlemann (RBT Vosges du Nord) ; Anaïs Baude-Soares, Maud Kilhoffer (RB marais Audomarois) ; Céline Boulmier (RB gorge du Gardon), Laure Letard (PNR Pyrénées ariégeoises) ; Julien Innocenzi, Jean-Olivier Pichot du Mezerey (RB Falasorma Dui Sevi) ; Cedric Coentintin, Céline Lespionne, Lisa Cyprien-Vousemer, Florence Hatchy (RB archipel de Guadeloupe) ; Marion Rous (RB Martinique) ; Philippe Obissier (Lac du Bourget).

